

Appel à la mobilisation contre les cancers professionnels

Dans son numéro de janvier 2009, le magazine Santé et travail appelle à la mobilisation contre les cancers professionnels.

Il souligne que 2,4 millions de salariés sont aujourd'hui exposés à des produits cancérigènes, soit 13,5 % des salariés (enquête Sumer de 2003). Ces expositions seront les cancers de demain. Après la catastrophe sanitaire de l'amiante, reproduire les mêmes erreurs aujourd'hui constituerait une faute grave.

Une pétition a été lancée pour soutenir cet appel. Elle sera remise au nouveau Conseil d'orientation sur les conditions de travail (l'union syndicale Solidaires a obtenu de pouvoir siéger dans le groupe sur les pénibilités).

L'union syndicale Solidaires considère que les cancers professionnels sont un véritable fléau et qu'il faut renforcer les moyens de contrôle, interdire tout ce qui peut l'être, inciter les entreprises à une véritable prévention et donner la parole aux salarié-e-s pour trouver des solutions pour eux et avec eux.

Les critères de rentabilité ne doivent pas prévaloir sur la santé des salariés et la reconnaissance en maladie professionnelle doit être la règle et pas l'exception. Cela nécessite de donner les moyens nécessaires à une véritable médecine du travail.

L'union syndicale Solidaires s'associe à cette mobilisation et invite tous les salarié-e-s à signer cette pétition et à mettre en débat sur leur lieu de travail les solutions les plus adaptées pour supprimer ou limiter les expositions aux cancérogènes.

http://www.sante-et-travail.fr/petition_fr_art_633_39315.html

Paris, le 27 janvier 2009

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
-----------------------------------------------	------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------